

MAIRIE

DE

NEFFIES

EXTRAIT du REGISTRE des DELIBERATIONS

du CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 9 avril 2025

Nombre de conseillers :

- en exercice : 15
- de présents : 14
- de votants : 15

L'an deux mille vingt-cinq et le neuf avril à dix-huit heures trente,

Le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni en session ordinaire, au nombre prescrit par la loi, après convocation légale, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur David ASTRUC, Maire.

Etaient présents : Albouy Pascale – Arnaud Gérard - Astruc David – Bénard Fabrice – Bénézech Mathieu - Château Gilles – Combes Gilles - Descouens Marie-Sophie - Girard Maria Pia - Le Bel Jérôme – Monnier Véronique - Monnin Marie-Andrée – Morel Evelyne - Ulrich Marie-Agnès

Procuration : Berna Camille à Morel Evelyne

Secrétaire de séance : Albouy Pascale

DELIBERATION 2025-023 : Agrandissement du colombarium et réhabilitation du jardin du souvenir : choix de l'entreprise

La commune a décidé d'agrandir le columbarium en ajoutant 18 cases supplémentaires à celui existant et réhabiliter le jardin du souvenir aux normes actuelles.

Suite à la consultation lancée pour ces travaux, 3 offres ont été reçues :

SARL BARATTINI :
14 858.33 ht – 17 830,00 € ttc

SARL ETS LUCIEN RICARD
19 500.00 € ht - 23 400.00 € ttc

POMPES FUNEBRES LANGUEDOCIENNES – SARL BERTRAND
18 000.00 € ht - 21 600.00 € ttc

La commission d'appel d'offres, réunie le 9 avril 2025, propose de retenir l'entreprise Barattini pour un montant de 14 858.33 ht – 17 830,00 ttc

**Le Conseil Municipal
A l'unanimité**

ADOpte le choix de l'entreprise Barattini.

DONNE pouvoir à Monsieur le maire pour signer tous les documents nécessaires à ce dossier.

DIT que les crédits seront inscrits au budget de la commune exercice 2025.

POUR EXTRAIT CONFORME

LE MAIRE
David ASTRUC

La Secrétaire de séance